

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Dernier souvenir du Pontife Pie IX, pour le Canada, accordé au séminaire de Ste. Thérèse. — La paix et le congrès en Europe. — Nouvelles de Rome; le Denier de Saint-Pierre. — Monument projeté à la mémoire du vénéré Pontife Pie IX; l'Union Allot se met à la tête de ce mouvement qui a obtenu l'approbation de Mgr l'évêque de Montréal. — Souscription en faveur du séminaire de Rimouski; M. le chanoine Winter entreprend dans ce but un voyage aux Etats-Unis. — Condition financière de la ville de New-York.
Causerie Agricole : Le jardin potager (Suite): Pontes du jardin. — Défoncements. — Semer et planter; sarcler et cultiver.
Sujets divers : Conseils à la jeune fermière (Suite): Manière d'engraisser les oies. — Elevage des canards, couvaisons; engraissement des canards. — Chemins municipaux: chemins dans les terres argilleuses; entretien et coût des chemins. — Voulez-vous bien engraisser un agneau! — Les truies qui mangent leurs petits.
Choses et autres : Bibliographie: "Manuel de la confrérie du Cœur de Jésus." — Sommaire du "Canada Musical", revue musicale qui devrait se trouver dans toutes les familles où l'on s'occupe de musique. — Loi rescindée, prohibant l'importation des bestiaux d'Europe en Canada. — Vente de chevaux à Montréal. — Voulez-vous, cultivateurs, ne pas payer de taxes? encouragez votre propre industrie! — A notre correspondant J. B. Z. K.
Recettes : Moyen de détruire la "bruche des pois." — Moyen de blanchir la laine. — Préserver les moutons de la gale et des verminees. — Empêcher une indienne de changer.

A nos abonnés retardataires. — Plusieurs de nos abonnés retardataires nous ont demandé de les attendre quelque temps, pour le paiement de leur abonnement; il y a déjà plusieurs mois que nous attendons, et l'envoi se fait attendre. Ce retard nous est absolument nuisible, car, nous aussi, nous avons des dettes à payer, et nous comptons pour les payer sur les promesses qui nous ont été faites par plusieurs de nos abonnés retardataires. Nous l'avons souvent répété, la somme due par chacun n'est pas considérable, et ces petits montants réunis ensemble établissent une somme qui nous permettrait de faire honneur à nos affaires, si on voulait tant soit peu se gêner pour nous les faire parvenir. — Un peu de bonne volonté, et songez que pour la forte dépense que nous faisons chaque semaine, par la publication de la Gazette des Campagnes, il nous faut plus que recevoir \$3 à \$4 par semaine.

Nous remercions sincèrement ceux qui se sont empressés de payer leur abonnement; mais malheureusement il y a encore un trop grand nombre d'arrérages qui se font attendre. — De grâce que l'on nous rende cette justice de payer au plus tôt.

REVUE DE LA SEMAINE

Des lettres de Rome nous apportent l'heureuse nouvelle qu'une des dernières pensées et peut être le dernier don de Pie IX ont été pour le Canada. Un prêtre canadien qui suit à Rome les grands cours de théologie, M. S. P. Lonergan, du séminaire de Ste. Thérèse, désirent obtenir pour cette maison un souvenir de Pie IX. A cet effet il présente une supplique au Saint-Père par l'entremise de Son Eminence le cardinal Franchi, alors préfet de la Propagande.

Le 5 février, deux jours avant sa mort, Pie IX daigna exaucer cette demande par le don d'un magnifique calice à la chapelle du séminaire de Ste. Thérèse. Voici la lettre de Son Eminence le cardinal Simeoni, qui annonce officiellement cette précieuse faveur :

Révérénd S. P. LONERGAN,

Révérénd Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le St. Père Pie IX, de sainte mémoire, peu de jours avant sa mort, a daigné exaucer votre demande en accordant un magnifique calice à la chapelle du petit séminaire de Ste. Thérèse, diocèse de Montréal, dont vous êtes directeur.

Je suis heureux de croire que vous trouverez dans ce don précieux un nouveau témoignage de l'affection particulière de ce grand Pontife pour votre diocèse. Vos élèves y trouveront de même un stimulant spécial pour demeurer toujours attachés au Siège apostolique.

Dans cet espoir, je prie le Seigneur de vous combler de ses bienfaits.

Rome, de la Propagande, 15 mars 1878.

JEAN CARD. SIMIONI, Préfet.
C. B. AGNOZZI, Secrétaire.

— La question de la paix et du congrès est toujours le thème d'interminables correspondances entre les hommes d'Etat de l'Europe et entre les journaux. Plus chacun met la main dans le pot de choux, plus il est emmêlé. Aujourd'hui il est question d'une conférence qui se tiendra à Berlin, et où la France sera représentée par MM. Waddington et de Saint-Valler. Mais la